



LOUIS SCHWEITZER – Le 04/11/2007 – 09 :07

MARTIAL YOU

Louis SCHWEITZER, vous présidez la HALDE, bonjour.

LOUIS SCHWEITZER

Bonjour.

MARTIAL YOU

La HAUTE HAUTORITE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITE, c'est notre rendez-vous tous les dimanches. Aujourd'hui, vous nous parlez de ce qu'a vécu une personne en raison de son apparence physique.

LOUIS SCHWEITZER

Oui. Il s'agit de François DURAND qui a saisi la HALDE d'une réclamation pour harcèlement moral au travail. Il a été embauché par une association d'aide à la personne dans le cadre de contrat aidé, et ses relations de travail se sont détériorées très vite. Le directeur a multiplié les réflexions désobligeantes, les observations blessantes et les comportements dévalorisants. Alors l'association dans laquelle travaille François DURAND a pour objet de permettre à des personnes en grande difficulté de retrouver, petit à petit, le chemin de l'emploi en reprenant des habitudes de vie professionnelle normales, des horaires, la discipline et le respect de la hiérarchie.

MARTIAL YOU

Est-ce que l'employeur reproche à François DURAND une insuffisance de travail ?

LOUIS SCHWEITZER

A vrai dire, on a un dossier de l'Inspection du travail qui montre que l'employeur demande à François DURAND des choses impossibles. Il lui demande sans aucune aide de transporter 5 à 7 personnes non valides en voiture, d'animer un atelier alors qu'il n'a pas la formation requise. Bref, il se fait tout le temps critiquer pour son travail. Et puis, l'Inspection du travail révèle aussi qu'il reçoit des insultes : vous êtes trop gros, vous êtes incapable, vous ne vous seriez pas foulé le pied si vous étiez moins gros. C'est vrai que François DURAND est gros, très gros, mais on pourrait s'attendre à ce qu'une association d'insertion traite mieux quelqu'un qui doit gérer une difficulté pratique.

MARTIAL YOU

Est-ce qu'il a obtenu du soutien, est-ce qu'il a pu bénéficier de témoignage ?

LOUIS SCHWEITZER

L'enquête de la HAUTE AUTORITE a montré que dans cette association, l'ambiance était très tendue. Et les témoignages confirment la violence des rapports de travail qui se terminent souvent par des conflits personnels. François DURAND a dénoncé la dégradation de ses conditions de travail et les reproches méprisants et injustifiés qui lui étaient faits. Et du coup, on lui a retiré ses missions au profit d'un salarié tout juste recruté que François DURAND avait contribué à former. Et ce salarié qui a remplacé François DURAND, lui a donné un témoignage contre François DURAND.



MARTIAL YOU

Et qu'a fait l'Inspection du travail alors dans cette affaire ?

LOUIS SCHWEITZER

Alors l'Inspection du travail a relevé l'absence de considération et une atteinte à la dignité de François DURAND. Du coup, la santé de celui-ci s'est altérée, il est devenu dépressif, il a eu des arrêts maladie. La HAUTE AUTORITE a interrogé l'employeur, celui-ci n'a pas nié les faits, tout en essayant de les justifier.

MARTIAL YOU

Est-ce que François DURAND bénéficie de recours aujourd'hui ?

LOUIS SCHWEITZER

Alors François DURAND est allé, et c'est à juste titre, devant le Conseil des Prud'hommes, il a par ailleurs saisi la HALDE. Et la HAUTE AUTORITE a constaté qu'il y avait les éléments d'un harcèlement discriminatoire et présentera ses observations devant le Conseil des Prud'hommes, à l'appui du recours de François DURAND.

MARTIAL YOU

Merci Louis SCHWEITZER. La HALDE, 11 rue Saint-Georges dans le 9^{ème} à Paris. Le téléphone, je vous le redonne comme toutes les semaines : 08.1000.5000. FIN{